

en voiture aux centres de villégiature; ils ne s'arrêteront plus aux hôtels et motels du Nord.

L'autre jour, le ministre du Revenu national (M. Basford) a tenté d'expliquer à la Chambre comment le système de remboursement fonctionnera. Je ne vois pas comment on pourra éviter le gâchis bureaucratique qui a caractérisé l'administration libérale. Il y a trop d'échappatoires. Comment fera-t-on appliquer la loi? Comment saura-t-on si le voyageur de commerce ou le médecin se sert de sa voiture pour son travail, son plaisir ou ses vacances? Ils diront qu'ils font tant de milles pour leur travail, qui pourra les contredire? Mes électeurs se plaignent de ce que des automobiles qui sont censées servir au travail servent à faire des promenades. Ils savent que ceux qui conduisent dans ces conditions profitent du système. Il y aura inévitablement beaucoup de fraudes avec ce nouveau règlement. Les gens feront une demande de remboursement, alors qu'ils n'y auront pas droit.

En toute justice, il faudrait annuler la disposition prévoyant cette taxe de 10c. le gallon et percevoir les recettes nécessaires au moyen des autres méthodes que j'ai suggérées. Si les grandes sociétés payaient l'intérêt qu'elles doivent sur leurs impôts différés, le problème serait résolu tout de suite.

En terminant, je suis forcé de constater que le bill élimine la taxe sur le vin imposée dans le budget de novembre. En d'autres termes, le ministre des Finances favorise le consommateur de vin par rapport au consommateur d'essence. L'autre jour, j'ai été frappé d'entendre le député libéral de Niagara Falls (M. Young) avouer comment lui et ses collègues de la péninsule du Niagara avaient fait pression pour faire supprimer la taxe sur le vin. C'est de l'hypocrisie, puisque ces mêmes députés libéraux ont voté en faveur du budget du 18 novembre, celui qui justement avait imposé une taxe d'accise sur le vin. C'est un exemple typique de l'attitude hypocrite des libéraux de même que de leur mépris pour les consommateurs. Ils promettent mer et monde en temps d'élections, mais s'ils obtiennent une majorité, ils redeviennent la même bande d'arrogants qui prétend combattre l'inflation sur le dos du pauvre travailleur. Je voudrais que les Canadiens puissent voir les erreurs et les faibles arguments présentés pour justifier une telle mesure. C'est absurde.

● (2030)

Je suis également déçu de l'attitude des députés conservateurs qui, il y a quelques jours encore, affirmaient qu'ils allaient combattre farouchement cette mesure. Ils affirmaient qu'ils prendraient le parti du consommateur canadien et resteraient ici pour obliger le gouvernement à reculer. Où sont tous leurs orateurs? Le parti conservateur est soudainement devenu silencieux. Il aurait pu faire intervenir 60 autres participants dans le débat sur cette mesure injuste. Cependant, les conservateurs veulent maintenant rentrer chez eux, prendre leurs vacances à leurs chalets et près de leurs piscines. Je suis déçu qu'ils ne se lèvent pas pour combattre cette arrogante majorité.

On ne peut amener les libéraux à défendre cette horrible mesure. Et les conservateurs viennent de lâcher. Cela veut dire que si les conservateurs siégeaient en face au lieu des ministériels, les choses se passeraient à peu près de la même façon. Ils proposeraient la même sorte de mesure discriminatoire.

Nous sommes prêts à nous opposer à cette mesure injuste. S'il faut rester ici encore quelques jours ou une autre semaine ou deux, nous sommes prêts à le faire.

Taxe d'accise—Loi

Puisque nos commettants nous ont envoyés à Ottawa, ils l'ont fait pour que nous puissions défendre en leur nom leurs droits de consommateurs. C'est ce que nous comptons faire en nous opposant à cette mesure législative.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Madame l'Orateur, j'ai entendu avec beaucoup d'intérêt aujourd'hui le secrétaire parlementaire du président du Conseil privé (M. Reid) expliquer aux députés, et, par le biais de l'histoire de la *Gazette*, expliquer à l'ensemble de la nation que la seule façon pour les députés d'amener certains changements était d'intervenir bruyamment, massivement et en insistant à de multiples reprises.

Au cours de la discussion, le ministre des Finances (M. Turner) a déclaré qu'il estimait devoir imposer les embarcations, les motoneiges et les moteurs hors-bord. Après avoir entendu 57 députés et bien d'autres instances, le ministre s'est fait un peu bousculer par le député de Kenora-Rainy River qui s'intéresse énormément aux petits bateaux, car il représente une zone touristique où se trouve d'ailleurs installé un fabricant de bateaux. Il a eu recours à des méthodes extraordinaires dont beaucoup d'entre nous dans l'opposition n'ont pas le privilège, faisant pression sur le gouvernement à la Chambre et sur des fonctionnaires dans le privé. C'est comme cela que l'on réussit à obtenir des modifications. Il a été démontré que c'était le seul moyen de faire changer d'avis au ministre des Finances.

En tant que député du Nord de l'Ontario, et comme les deux précédents orateurs de cette région, je suis pour une modification du bill C-66 en ce qui concerne la taxe d'accise de 10c. sur l'essence. Le député de Kenora Rainy River avait parfaitement raison de faire des pressions qui ne s'imposaient pas, qui étaient peut-être même excessives et amORALES, sur certains secteurs du gouvernement, pour faire supprimer cette taxe qui frappait lourdement l'industrie. Il n'y a pas beaucoup d'industries dans nos circonscriptions du Nord. Il faut épouser leur cause. Si l'on en perd une parce qu'une taxe la met dans une situation difficile, il n'est pas du tout prouvé qu'une autre vienne la remplacer.

M. Baldwin: Comment épouse-t-on une cause?

M. Peters: C'est aussi valable pour le député de Peace River (M. Baldwin). Il n'y a pas beaucoup d'industries dans sa circonscription. Il n'y a pas beaucoup d'industries dans le Nord du Canada.

Les deux autres députés du Nord de l'Ontario qui ont pris la parole ont convenu avec le député de Kenora-Rainy River que nous devons faire comprendre au ministre qu'il faut accorder des concessions spéciales à nos électeurs, sinon ils seront ruinés.

Lorsque le ministre a supprimé la taxe sur le vin, il a cédé encore une fois aux pressions exercées par certains ministériels. Certains députés de ce côté-ci de la Chambre s'intéressaient aussi à la question. Un député fait signe que non. On ne peut pas dire simplement que quelques députés s'intéressaient à la question. Les ventes de vin en Ontario et au Québec avaient diminué énormément. Le gouvernement s'est rendu compte qu'il ne pouvait pas percevoir de taxes au point d'empêcher les sociétés de réaliser des bénéfices. Nous espérons pouvoir le convaincre de la même chose relativement à l'essence.

L'industrie viticole de l'Ontario est très importante. Le gouvernement fédéral a fait beaucoup pour favoriser son expansion. Nous avons mis au point une espèce de raisins hybrides qui fait du très bon vin. Nous n'avons plus besoin